



Commune d'Abriès-Ristolas



Réunion du Conseil Municipal Séance du 10 juillet 2020 Compte-Rendu des débats

L'an deux mille vingt, le dix juillet à 12h15, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Abriès-Ristolas.

Date de convocation : 6 juillet 2020

Étaient présents: Carine AUDIER-MERLE, Philippe BOULET, Nicolas CRUNCHANT, Marie-Hélène FAROUZE, Joël GAUCHE, Charles LACROIX, Emmanuel MIEGGE, Alexandre RÉNIÉ, Philippe RIBOT.

Étaient absents représentés : Florent BUÈS, Pauline ROUX, Dominique LEPAS

Étaient absents excusés : Florian BOURCIER, Chrystelle CERUTTI, Nicolas TENOUX

Secrétaire de séance : Marie-Hélène FAROUZE

Le maire présente l'ordre du jour : l'élection des délégués de la commune aux élections sénatoriales de septembre 2020. Il précise que les délégués de la commune aux élections sénatoriales seront chargés par leurs votes de représenter les différentes sensibilités au sein du conseil, s'il y en a, principe qui recueille l'unanimité des membres présents.

DELIBERATIONS

Désignation d'un secrétaire de séance

Marie-Hélène FAROUZE est nommée secrétaire de séance.

1. Élections des délégués de la commune aux élections sénatoriales de septembre 2020.

Trois candidats aux postes de délégués titulaires :

Dominique LEPAS, Joël GAUCHE et Nicolas CRUNCHANT sont élus délégués titulaires de la commune à l'unanimité des voix exprimées ou représentées (9 voix et 3 pouvoirs).

Carine AUDIER-MERLE, Philippe BOULET et Alexandre RÉNIÉ sont élus délégués suppléants de la commune à l'unanimité des voix exprimées ou représentées (9 voix et 3 pouvoirs).

Le Maire est chargé de porter l'enveloppe contenant le PV du vote à la gendarmerie de Guillestre le jour même.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire, Nicolas CRUNCHANT, achève la séance en remerciant les conseillers municipaux.

La séance est levée à 13h00.

Signature : Nicolas CRUNCHANT, Maire d'Abriès-Ristolas